



NATIONAL DAY OF MOURNING JOUR NATIONAL DE DEUIL

Est-ce aujourd'hui que vous perdrez la vie au travail?

Selon les données les plus récentes de l'Association des Commissions des accidents du travail du Canada, **1 055** personnes ont été tuées au travail en 2007. Ceci représente quatre personnes par jour qui ont perdu la vie parce que leur lieu de travail n'était pas sécuritaire.

Des personnes qui **succombent** à des blessures.
Des personnes **meurent** du cancer.
Des personnes **décèdent** après avoir été attaquées.

Quatre personnes par jour qui ne retourneront plus jamais à la maison. **Chaque jour, quatre personnes mortes** parce que leur employeur n'a pas veillé à leur sécurité au travail.

Au cours de la dernière décennie, le nombre de Canadiennes et de Canadiens qui perdent la vie chaque année pour une cause liée à leur travail, augmente constamment. En 1998, il y a eu 809 victimes. En 2005, il y en avait 35,5 pour cent de plus.

Comment se fait-il que l'on continue de permettre cela? **Pourquoi ne demande-t-on pas des comptes aux employeurs?**

Il y a vingt-cinq ans, le Congrès du travail du Canada a déclaré **le 28 avril** Jour national de deuil pour les travailleuses et travailleurs tués ou blessés au travail, pour sensibiliser les gens au sort des milliers de personnes dont la vie est changée à jamais en raison d'une blessure et des centaines d'autres qui ont perdu la vie, chaque année. En 1990, le Parlement a adopté la Loi sur le jour de compassion pour les travailleurs, qui reconnaît officiellement le 28 avril comme étant un « jour de deuil » à l'échelle du Canada.

Aujourd'hui, **le 28 avril** est observé à travers le monde comme étant un jour de commémoration, mais aussi pour agir et améliorer la santé et la sécurité au travail. Les syndicats et les travailleuses et travailleurs ouvrent la voie en revendiquant des lois plus strictes pour forcer les employeurs à adopter de meilleures pratiques de travail. Dans bien des pays, des vies sont protégées contre un anéantissement inutile, car les employeurs se conforment aux lois et le nombre de blessures et de décès est en baisse. Malheureusement, le Canada n'en fait pas partie.

Depuis vingt-cinq ans, les gouvernements ont promis les uns après les autres de soutenir les travailleuses et les travailleurs et leurs syndicats. Ils ont annoncé l'adoption de nouvelles lois et de nouveaux règlements en matière de santé et sécurité au travail – certains parmi les meilleurs du monde. Malheureusement, **ils ont négligé** de prévoir les ressources nécessaires pour assurer l'observation de ces nouvelles règles. C'est pour cette raison que les lieux de travail canadiens coûtent de plus en plus de vies chaque année : les lois ne sont pas appliquées et on laisse les employeurs imprudents s'en tirer sans conséquences.

Assez, c'est assez! Le temps est venu d'appliquer la loi et de faire comparaître les employeurs meurtriers en justice.

Le temps est venu pour les provinces et territoires de nommer des procureurs spéciaux afin qu'ils déposent des accusations contre les employeurs qui, par leurs actions, causent la mort ou des blessures graves. Il faut augmenter l'effectif d'inspecteurs pour veiller à ce que les employeurs se conforment à la loi.

Le temps est également venu pour tous les gouvernements de promulguer de nouveaux règlements sur les dangers connus des lieux de travail d'aujourd'hui, tels la violence au travail, l'exposition aux toxines et agents cancérigènes, les microtraumatismes répétés attribuables au travail, les blessures causées par une ergonomie fautive, le harcèlement au travail et le stress.

Les décès et blessures au travail sont **tous évitables**. Des milliers d'hommes et de femmes, certains âgés d'à peine 15 ans, ont inutilement perdu la vie depuis vingt-cinq ans à cause de leur employeur. Combien d'autres devront mourir avant que les gouvernements ne se décident à agir?

Cette année, le 28 avril, souvenez-vous de ces gens qui ont perdu la vie. **Pleurez-les.**

Ayez une pensée pour les parents et amis qui sont restés derrière. Songez aux employeurs qui ont évité les accusations d'homicide et de meurtre.

**Laissez votre colère monter.
Exprimez votre indignation.**

Puis agissez pour forcer les autorités législatives à changer les façons de faire. Agissez pour vous assurer que votre lieu de travail est sécuritaire.

Pour commencer, vous pouvez visiter **28avril.ca**.



NATIONAL DAY OF MOURNING JOUR NATIONAL DE DEUIL

Is today the day you die at work?

In 2007, according to the latest report from the Association of Workers' Compensation Boards of Canada, **1,055** people lost their lives at work. That's four people every work day. Dead because their workplace was not safe.

Dead because they got injured.

Dead because they got cancer.

Dead because they were attacked.

Four people every day who never come home again. **Four people every day.** Dead because their employer failed to ensure they were safe at work.

Over the last decade, the number of Canadians who die every year because of something that happened to them at work has been steadily growing. In 1998, the number stood at 809. In 2005, the number was 35.5% higher.

Why is this being allowed to continue?

Why are employers not being called to account?

Twenty-five years ago, the Canadian Labour Congress declared **April 28** a National Day of Mourning for workers killed or injured on the job to raise awareness of the thousands of workers whose lives were forever changed by injury and the hundreds who died every year. In 1990, Parliament passed the Workers Mourning Day Act to formally recognize April 28 as a "day of mourning" across Canada.

Today, **April 28** is observed around the world as a day of remembrance and a day of action to improve workplace health and safety. Unions and workers are leading the way toward stronger laws that force employers to observe better workplace practises. In many countries, lives are being saved from needless ruin as employers comply and workplace deaths and injuries decline. Sadly, Canada is not one of those places.

Over the past 25 years, successive governments have pledged their support to workers and their unions. They announced new workplace health and safety laws and regulations – some of the best in the world. Unfortunately, **they have failed** to provide the resources needed to enforce those new laws. This is the reason why Canada's workplaces claim a growing number of lives every year: the laws are not enforced, so reckless employers are allowed to carry on without consequence.

Enough is enough! It's time to enforce the law and bring employers who kill to justice.

It's time for the provinces and territories to appoint special prosecutors to lay charges against employers when their actions cause death or serious injury. More inspectors must be hired to ensure employers comply with the law.

It's also time for all governments to enact new regulations that deal with known dangers in today's workplaces, including workplace violence, exposure to toxins and carcinogens, repetitive stress injuries and injuries caused by poor ergonomics, workplace harassment and stress.

Any workplace death or injury is **preventable**. Thousands of men and women, some as young as 15, have needlessly had their lives taken over the past 25 years by their employers. How many more of us have to be killed before governments finally take action?

This April 28, remember those whose lives have been taken. **Mourn them.**

Think of the families and friends left behind. Think of the employers who got away with manslaughter and murder.

Get angry. Be outraged.

Then take action to force the lawmakers and the legislatures to change their ways. Take action to ensure that your workplace is safe.

You can start by visiting **april28.ca**.